

Rapport annuel 2023



DÉFENSE DES ENFANTS
INTERNATIONAL
BELGIQUE





Quai des Charbonnages, 62
1080 Molenbeek-Saint-Jean
Belgique



+32 (0) 2 203 79 08



info@defensedesenfants.be

SUIVEZ-NOUS :



www.dei-belgique.be



[DefensesdesEnfantsBelgique](https://www.facebook.com/DefensesdesEnfantsBelgique)



[DEI_Belgique](https://twitter.com/DEI_Belgique)



[dei-belgique](https://www.linkedin.com/company/dei-belgique)



[deibelgique](https://www.instagram.com/deibelgique)

TABLE DES MATIÈRES

Le mot du directeur Benoit Van Keirbilck & de la présidente Madeleine Genot.....	4
DEI International - le mouvement & DEI Belgique.....	5-6
DEI en 2023	7
Zoom sur.....	8
Outils pédagogiques.....	9
Au sujet des violences dites éducatives ordinaires.....	9
Au sujet des violences envers les enfants dans le sport.....	9
Au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants.....	9
Au sujet des enfants en conflits armés, en particulier les enfants palestiniens.....	10
Au sujet des violences contre les jeunes dans la migration.....	10
Au sujet de la justice adaptée aux enfants.....	11
Au sujet des élections	11
Formations données	12
Thématiques et projets.....	13
Faire résonner la voix des enfants et des jeunes.....	13
Promouvoir une justice adaptée aux enfants pour tous & toutes.....	13
Réseau européen sur la justice adaptée aux enfants CFJ Network.....	14
Dans la peau de... Comprendre ses droits face à la justice (novembre 2023 à juin 2024).....	15
CARES Les droits des enfants en danger pendant une crise (septembre 2022 à septembre 2024).....	16
Lutter contre les violences dans l'éducation.....	17
PREFACE Une éducation non-violente pour chaque enfant en Belgique (septembre 2022 à février 2024).....	18
Tunisie : lutte contre la violence à l'égard des enfants (2019 à 2024).....	19
Protéger les enfants dans le sport et les loisirs.....	20
PARCS 2.0 Protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives (mars 2023 à mars 2025).....	20
Protéger les enfants de l'exploitation sexuelle.....	21
Contrôler les lieux de privation de liberté.....	22
Prévenir la violence contre les enfants et les jeunes en migration.....	23
Protéger les enfants et les parents en migration dans les centres d'accueil (janvier 2023 à janvier 2026).....	23-24
Protéger les enfants affectés par les conflits armés.....	25
Justice pour les enfants palestinien-ne-s en conflit avec la loi (2019 à 2024).....	25
Informier et sensibiliser.....	26
Un site web épuré.....	26
Quelques chiffres.....	26-28
Site web.....	27
Newsletter.....	27
Réseaux sociaux.....	28
Une visibilité médiatique accrue.....	29
La force du visuel : d'avantage de photos et vidéos pour illustrer nos actions.....	30
Faire bouger les lignes grâce au plaidoyer.....	31
Au sujet des violences dites éducatives ordinaires.....	31
Au sujet des enfants en conflits armés, en particulier les enfants palestiniens.....	31-34
Au sujet des violences contre les jeunes dans la migration.....	34
Au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants.....	34
Au sujet des systèmes intégrés de protection de l'enfants.....	34-35
Au sujet des enfants privé de liberté.....	35
Participation : faire résonner la voix des enfants et des jeunes.....	36-37
Quelques données financières.....	38
Quels ont été nos financements en 2023 ?.....	38
Sur quelles thématiques avons-nous dépensé nos budgets ?	39
Pour quels types de dépenses ?	39
L'équipe en 2023.....	40
Projets et défis pour 2024	41
Partenariats et remerciements.....	42

Je suis fier de vous présenter dans les grandes lignes ce que DEI-Belgique a réalisé en 2023, grâce à une équipe grandissante et toujours plus déterminée à protéger et promouvoir les droits des enfants.

Notre association est chaque année plus visible auprès de **publics variés** : de professionnel-le-s, des autorités politiques, de familles et d'enfants, notamment dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile, d'élèves et enseignant-e-s dans les écoles...

Ces dernières années, nous veillons de plus en plus à mettre la **participation** des enfants et des jeunes au cœur de nos réflexions et de nos projets et activités de plaidoyer, de formations... car ce sont leurs droits que nous défendons et promovons. Notre volonté : mettre leur parole en lumière, leur donner des moyens de s'exprimer.

2023 a connu son lot d'**actions stratégiques** en justice.

- Fin 2022 nous avons attaqué l'Etat belge en justice suite à l'assassinat de la jeune **Mawda** par la police de la route lors d'une chasse aux migrants. En février 2023, [la décision du Tribunal de première instance est tombée](#). Même si elle nous donne partiellement raison, le juge a fait une interprétation très restrictive du droit d'action des associations d'agir en justice au nom de l'intérêt collectif, pourtant acquis de haute lutte. Il considère notamment qu'il n'y a pas eu de « dysfonctionnements ou des manquements structurels ». Le message que cela fait passer est donc que la mort de Mawda, le traitement inhumain et dégradant subi par ses parents et son frère de quatre ans, l'abandon à leur sort de cinq mineur-e-s étranger-e-s non accompagné-e-s n'étaient que des accidents mineurs, banalisant ainsi ces faits extrêmement graves.
- En octobre 2023, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a enfin adopté un décret qui interdit l'utilisation de violences envers les enfants dans tous les secteurs travaillant avec des enfants. La Belgique est l'un des derniers pays européens à ne pas encore être dotée d'une loi pour **protéger les enfants contre les violences dans l'éducation**. En novembre 2023, nous avons donc assigné l'Etat belge en justice. A l'heure d'écrire ces lignes, en juin 2024, nous espérons que le futur Parlement issu des élections de juin 2024 agira sans qu'on doive mener cette action jusqu'à son terme.

L'équipe a connu quelques changements et en connaîtra d'autres en 2024. Nous cherchons à la solidifier en permettant à chacun-e de développer son expertise. Sans être exhaustif, ce rapport présente les temps forts de l'année. Pour une vue plus détaillée, rendez-vous sur notre site et nos réseaux sociaux, qui sont en constante amélioration.

Bonne lecture,
Benoit Van Keirsbilck, directeur de DEI-Belgique



©Adèle Dachy

L'action de DEI se déploie au niveau national, mais aussi européen - à travers les différents projets menés ainsi que le travail du réseau sur la justice adaptée aux enfants - et international.

La fusion avec ECPAT, qui a été longuement débattue et réfléchi au sein de l'OA, et qui devra aboutir en 2024, représente une étape importante pour l'association ; un défi de devoir faire partie de deux réseaux internationaux, certes, et de devoir combiner une double communication institutionnelle, mais surtout un défi d'intégrer les priorités d'ECPAT de manière transversale et cohérente dans l'ensemble des activités de DEI.



©Adèle Dachy

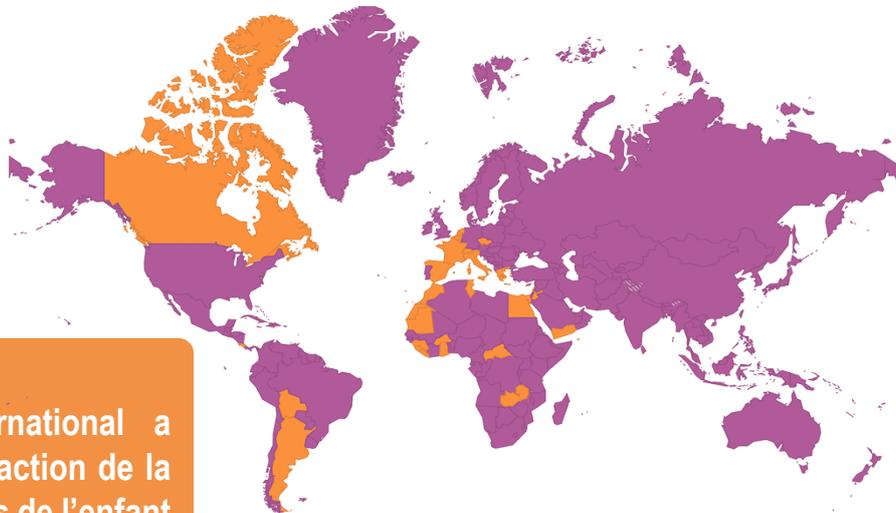
Nous nous sommes toujours refusés de grandir pour grandir, mais préconisons des évolutions qui font sens et que l'équipe pourra porter en vue de « faire la différence ».

Je tiens à remercier l'équipe pour son investissement et l'engagement sans faille dont elle fait preuve. Nous allons poursuivre notre action avec la même détermination à l'avenir, en construisant sur nos succès.

Bonne lecture !
Madeleine Genot

DEI INTERNATIONAL - LE MOUVEMENT & DEI BELGIQUE

Défense des Enfants International (DEI) est un mouvement mondial dont l'objectif est de protéger et de faire progresser les droits de l'enfant. Présente sur les 5 continents, notre ONG internationale compte près de 35 sections nationales qui travaillent chacune sur les problématiques les plus pertinentes pour le contexte du pays. Son secrétariat international est à Genève. DEI jouit d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies, de l'UNICEF, et du Conseil de l'Europe.



©DCI



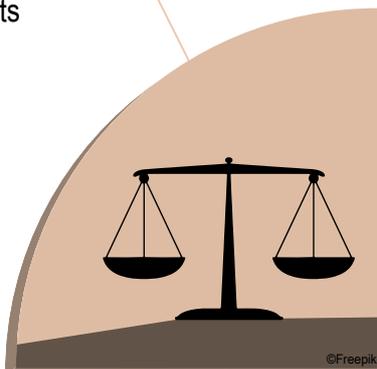
Le saviez-vous ?

Défense des enfants international a activement participé à la rédaction de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU.

DEI-Belgique est la section belge du Mouvement mondial DEI, créée en 1991. Agissant en deuxième ligne, elle est agréée comme association d'éducation permanente : elle agit en donnant des formations, créant des outils pédagogiques, faisant du plaidoyer politique, sensibilisant et informant le public, menant des recherches-actions et des actions stratégiques en justice.

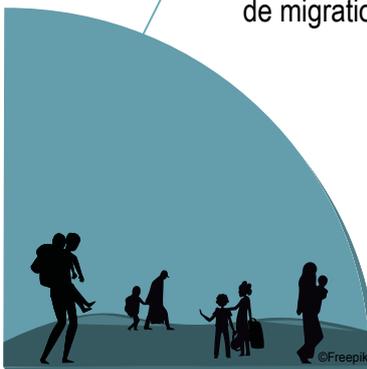
Principales thématiques de travail

Justice adaptée aux enfants



©Freepik

Enfants en situation de migration



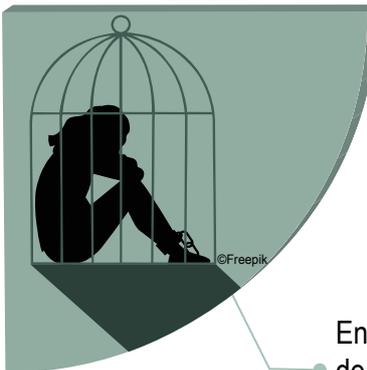
©Freepik

Lutte contre la violence à l'égard des enfants



©Freepik

Enfants privés de liberté



©Freepik

Moyens d'action



Plaidoyer : viser à influencer les acteur-trices pertinent-es, notamment politiques, pour que le droit et les pratiques évoluent.



Informier et sensibiliser le public belge et francophone grâce à des campagnes, conférences, recherches, publications...



Formations et outils pédagogiques aux acteur-ices de la protection et de l'aide à l'enfance aux personnes en contact avec des enfants.



Actions stratégiques en justice



Recherches-actions :

- Mener des enquêtes sur des problématiques liées aux droits des enfants,
- Traduire les conclusions des recherches en actions concrètes.

Illustrations ©Freepik

Fusion avec ECPAT International Belgique à partir de 2024

A partir de 2024, DEI-Belgique est la représentation belge d'ECPAT International, qui lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants.



©Freepik

DÉFENSE DES ENFANTS
INTERNATIONAL
BELGIQUE



Faire résonner la voix des enfants

La voix des enfants et des jeunes et leurs idées sont au cœur de tous nos projets et activités. Nous veillons à promouvoir un environnement inclusif, sûr, et propice à la participation pleine et entière de chacun-e.



©Canva

a travaillé

directement avec **959** enfants lors d'ateliers
dont **745** lors des ateliers « Dans la peau de... »

indirectement touché **63** enfants



©Canva

a formé

720 professionnel·le·s

65 adultes

a organisé

des événements avec **485** professionnel·le·s



©Freepik

a créé

28 outils et ressources

vidéos
mémoirendum
policy briefs
fiches thématiques
outils pédagogiques...



©Canva

La plus belle réussite de 2023 ?

Incontestablement le fait que **le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ait enfin adopté, en octobre 2023, un décret qui interdit l'utilisation de violences envers les enfants** dans tous les secteurs travaillant avec des enfants !

C'est le résultat d'un plaidoyer de plusieurs années qui se concrétise et qui pousse maintenant les différents secteurs à faire plus de prévention, à former leur personnel et à mettre en place des réponses adaptées en cas de violences. C'est une avancée majeure qui permettra de protéger de très nombreux enfants à l'avenir.

Le plus grand défi de 2023 ?

Sur le même sujet, le cadre législatif n'est pas encore complet : **la Belgique n'a toujours pas de loi pour interdire de manière explicite la violence dans le contexte familial d'éducation des enfants.**

Nous continuons notre plaidoyer dans ce sens avec notamment une courte [vidéo](#), très importante tant que nous n'avons pas obtenu le vote d'une loi qui prévoit une interdiction similaire dans le contexte familial.

Nous avons poursuivi et développé de nombreuses formations des professionnel·le·s et conceptualisé une campagne de sensibilisation, que nous développerons en 2024.

Au niveau du Parlement Fédéral, nous avons obtenu des résultats intéressants : un projet de loi a été discuté au Parlement et nous avons été entendus. La question est débattue dans différents milieux et fait régulièrement l'objet de publications dans les médias. Si le projet de loi reste bloqué, nous avons accumulé les soutiens de la part de nombreux parlementaires et levé peu à peu certains blocages. Nous allons donc continuer notre plaidoyer et avons [aussi lancé une procédure en justice contre l'Etat belge en vue de le contraindre à adopter cette législation](#). Celle-ci devrait aboutir en fin d'année 2024.

Nous constatons aussi le manque de moyens coordonnés pour lutter contre la violence à l'encontre des enfants. Nous avons commencé à inclure le principe d'une protection sociale intégrée dans notre plaidoyer : il faut que les différents secteurs (asile, justice...) collaborent de manière cohérente pour protéger les enfants.

Au sujet des violences dites éducatives ordinaires

- ▶ [Vidéo animée de plaidoyer et de sensibilisation](#) : Violences dans l'éducation : l'État belge doit voter une loi pour protéger les enfants (20 novembre 2023). Elle a été réalisée en français, néerlandais et anglais..

Sur les réseaux sociaux elle a atteint près de 25.000 personnes, dont près de 4000 ont regardé au moins les 15 premières secondes

- ▶ [Une éducation non-violente pour chaque enfant en Belgique](#) (28 juin 2023)
- ▶ [Webinaire de fin du projet PREFACE | Une éducation non violente pour chaque enfant en Belgique](#) (19 février 2024)

[Affiches pour une éducation sans violence](#) (12 avril 2023), réalisées lors d'ateliers avec enfants de primaires

Matériels pédagogiques gratuits pour sensibiliser les parents aux violences dites éducatives ordinaires (19 février 2023) :

- [Guide pratique à destination de tous·tes professionnel·le·s animant des rencontres entre parents](#)
- [Carnet pour les parents](#)

[Carnet d'animation à destination des élèves | Ateliers de sensibilisation aux violences dites éducatives ordinaires](#) (26 juin 2023)



- ▶ [À qui parler si tu vis de la violence ? Une vidéo par et pour les enfants](#) (17 mai 2023)

[Outils de sensibilisation aux violences dites éducatives ordinaires à destination des professionnel·les scolaires](#) (26 juin 2023)

Au sujet des violences envers les enfants dans le sport

- [Mapping des organisations sportives engagées pour plus de bienveillance](#) (1er août 2023)

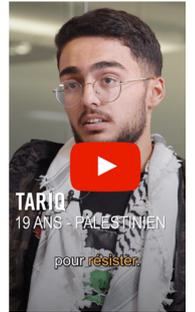
Au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants

- [Panorama de la situation des mineur·es victimes d'exploitation sexuelle en Fédération Wallonie Bruxelles](#) (10 mars 2023)

Au sujet des enfants palestiniens

- ▶ **Paroles de jeunes - Droits des palestinien-ne-s | [Shaima & Francesca en français et en anglais.](#) (13 avril 2023) Vidéo en français**

- ▶ **Paroles de jeunes - Droits des palestinien-ne-s | [Tariq & Chiara en français et en anglais.](#) (14 avril 2023) Vidéo en français**



- ▶ **Vidéo sur le sujet a aussi été publiée par [la RTBF sur la page TikTok de l'émission « Mise à jour »](#) qui s'adresse aux 12-18 ans (18 juillet 2023)**

La vidéo a été vue plus de 58.000 fois

Au sujet des violences contre les jeunes dans la migration

- ▶ **Guide pédagogique : [mener des ateliers autour des violences vécues par les enfants et les jeunes en migration](#) (30 janvier 2023)**

- ▶ **Vidéo Paroles de jeunes - [Les jeunes demandeurs & demandeuses d'asile face à la violence des procédures](#) (30 mai 2023)**

plus 64.000 vues sur les réseaux sociaux,
dont 13.000 ont vu les 15 premières secondes



- ▶ **Policy brief - [Les jeunes demandeurs-euses d'asile face à la violence des procédures](#) (7 décembre 2023)**

Au sujet de la justice adaptée aux enfants

Plateforme en ligne www.verdict-jeu.be, qui avait été lancée en septembre 2022 comme outil complémentaire aux ateliers « Dans la peau de... »

Continue d'exister et d'être utilisée largement : 1.345 personnes l'ont visitée sur 2023, les visiteurs restent en moyenne 5mins58 sec, ce qui veut dire qu'ils font une partie du jeu. Seulement 38% des visiteurs arrivent sur la page et repartent aussi tôt (taux de rebond), 257 outils ont été téléchargés depuis la partie « ressources. »

Qu'est-ce qu'un·e avocat·e idéal·e ? [Affiches FR-NL-EN-HU](#) (27 février 2023)



[Policy brief - La face cachée de l'exploitation sexuelle des mineur·es en Fédération Wallonie-Bruxelles](#) (12 décembre 2023)

Publiés par le [Réseau européen sur la justice adaptée aux enfants](#) :

[2ème Handbook du CFJ-EN sur une justice adaptée aux enfants](#), qui comprend une compilation de ressources, de normes juridiques clés et de jurisprudence, d'agendas et d'opportunités au niveau européen pour 2023-2024. (Octobre 2023)

["Ending Solitary Confinement of Children: A Global Action Plan"](#) (Novembre 2023)

["Transforming Justice Systems for Children in Migration"](#) (Novembre 2023)

▶ [Vidéo de la 1ère Child Justice Caravane](#) (Décembre 2023)

Au sujet des élections

- [Mémorandum politique pour les élections belges 2024 | Mettre les droits de l'enfant au centre des politiques en Belgique](#) (11 octobre 2023)

FORMATIONS DONNÉES

DEI-Belgique a donné de nombreuses formations en 2023 : dans le cadre de la collaboration avec [Jeunesse et droits](#), dans le cadre du projet PARCS 2 | protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives, du projet AMIF | Protéger les enfants et les parents en migration dans les centres d'accueil, du projet PREFACE | Une éducation non violente pour chaque enfant en Belgique (ateliers auprès de parents, en collaboration avec la Ligue des familles), et dans le cadre du réseau européen sur la justice adaptée aux enfants.

“ La formation était très claire, on n'est pas inondé-es d'infos, mais juste informé-es de l'essentiel. ”

Formation contre l'exploitation et la traite des enfants, J&D

“ J'ai compris que lutter contre la violence faite aux enfants c'est aider à pacifier la société en général ! ”

Formation contre les VDEO

“ J'ai aimé les cas concrets, les discussions de groupe qui permettent de nous donner des idées à mettre en place dans notre structure. Formatrice qui ne reste pas dans la théorie, donc vraiment top. ”

Formations données dans le cadre du projet AMIF

“ Un rare événement où le fait qu'on ait des enfants soit pris en compte ”

Ateliers aux parents dans le cadre de PREFACE

Mettre les droits de l'enfant au centre des politiques en Belgique : écoutons les enfants et les jeunes

[>> Lire le memorandum](#)

Faire résonner la voix des enfants et des jeunes

Tous·toutes les enfants et les jeunes ont le droit de participer et d'être impliqué·e·s dans tous les débats, les réflexions, et les actions qui permettent de faire évoluer la société au quotidien. Ils·elles n'ont pas seulement le droit d'être écouté·e·s et entendu·e·s mais aussi d'être consulté·e·s, inclus·es et associé·e·s aux discussions, comme les adultes.

[>> En savoir plus](#)



Ateliers de préparation à des rencontres de plaidoyer avec des jeunes palestiniens, belges et italiens. DEI Belgique/Adèle Dachy

Promouvoir une justice adaptée aux enfants pour tous & toutes

Les enfants sont amené·e·s à entrer en contact avec la justice dans divers contextes : notamment parce qu'ils·elles ont besoin de protection, sont victimes ou témoins, sont suspecté·e·s d'avoir commis une infraction, dans certains cas lorsque leurs parents se séparent ou encore pour des raisons liées à leur séjour. **Dans ces situations, les enfants sont alors souvent propulsé·e·s dans un univers d'adultes qui ne les comprend parfois pas bien et qu'ils·elles ne comprennent pas assez.** C'est donc une justice sur laquelle ils·elles ne peuvent pas toujours compter pour que leurs droits soient effectifs, pas toujours à même de les protéger ou même source de victimisation secondaire.

[>> En savoir plus](#)

C'est très difficile de comprendre toutes les informations reçues, les professionnel·le·s, surtout la juge, s'expliquent de manière complexe

– H. témoignage issu du rapport «Vous avez dit justice?»



Visite du Palais de justice de Bruxelles avec des jeunes de secondaires dans le cadre du projet «Dans la peau de...». DEI Belgique/ Adèle Dachy

Réseau européen sur la justice adaptée aux enfants | CFJ Network

Le Child Friendly Justice european network (CFJ-EN) est un réseau européen spécialisé dans la justice adaptée aux enfants. Son objectif principal est de donner aux enfants les moyens de faire respecter leurs droits quant à leur accès à la justice, de renforcer les capacités des professionnel-le-s et d'assurer un plaidoyer auprès des institutions européennes et nationales pour une justice adaptée aux enfants.

En 2023, le Réseau CFJ-EN a accompli des progrès significatifs en passant de 19 à 31 membres, avec une présence dans 20 pays européens. Près de 100 experts se sont réunis en Italie à Gênes pour son deuxième Séminaire annuel sur la transformation des systèmes de justice pour les enfants en migration. Le rapport de plaidoyer sur la question des systèmes de justice sensibles aux enfants LGBTI+ a été promu via un webinar européen. Le CFJ-EN a tenu sa deuxième Assemblée générale à Gênes et sa première Caravane de la justice pour les enfants, laquelle a créé des liens forts entre six jeunes «Justice Transformers» et des décideurs politiques européens. Le CFJ-EN a, via un système de subventions, pu soutenir deux de ses membres, en Grèce et aux Pays-Bas, à constituer des groupes de participation des enfants et des jeunes pour développer des messages vidéos dans le but de sensibiliser les enfants et les professionnels. Par ailleurs, deux documents de plaidoyer ont été publiés, l'un sur les systèmes de justice applicables aux enfants en migration et l'autre sur l'abolition de l'isolement des enfants détenus. Le Réseau a développé sa base de données en ligne, avec 360 publications sur la justice pour enfants, disponible gratuitement. Enfin, le CFJ-EN a activement collaboré avec d'autres réseaux européens et groupes de plaidoyer sur les droits des enfants, établissant des partenariats stratégiques, notamment avec le Forum européen pour la justice réparative et l'Université de Leiden aux Pays-Bas.

Coordinatrice du réseau : Mariama Diallo

>> Plus d'infos : www.cfjnetwork.eu



CFJ-EN
Child Friendly Justice
European Network

Pour découvrir le rapport annuel 2023 du [Child Friendly Justice European Network](#)

(Young Perspectives, Pays-Bas) a soulevé le fait que l'âge pour être envoyé dans un centre fermé devrait être porté de 12 à 15 ans dans les États membres de l'UE car « les enfants ont besoin de se développer en liberté et pas derrière les barreaux »

– April, 24 ans

(Défense des Enfants International Grèce) pense que les enfants doivent recevoir un soutien au moins jusqu'à leurs 20 ans pour pouvoir s'adapter au fait qu'ils sont maintenant adultes.

– Jamil, 24 ans.



Séminaire Annuel CFJ-EN 2023 «Transformer les systèmes de justice pour les enfants en migration», Gênes, Italie, 27 octobre 2024, ©Donato Aquaro

Dans la peau de... | Comprendre ses droits face à la justice (novembre 2023 à juin 2024)

La justice est une immense machine dont beaucoup ignorent le fonctionnement. Or, pour exercer et défendre ses droits, il faut comprendre ce système. C'est tout l'objectif du projet « Dans la peau de... (un·e avocat·e, un·e juge, un·e procureur·e du Roi...) » : une première immersion dans l'univers de la justice des mineur·e·s, pour permettre aux jeunes d'en saisir les enjeux et les acteurs principaux. Tout au long de l'année scolaire, nous dispensons des ateliers gratuits d'environ 3 heures dans des écoles francophones de Belgique (Wallonie et Bruxelles).

[>> Plus d'infos](#)

Chargé du projet : Julien Van der Noot avec le soutien d'Héloïse Pacque



atelier «dans la peau de...» dans une classe de secondaires. DEI Belgique/ Adèle Dachy

Le petit jeu de rôle avec le procès était très chouette ! Ça nous a permis de mettre dans la peau des gens et de pouvoir se projeter pour plus tard

-- élève de secondaire ayant participé à un atelier « Dans la peau de... »

« Le procès fictif a remporté un vif succès auprès des élèves qui ont carrément raté leur récréation par choix (et c'est beaucoup pour eux) pour y participer ! »

-- professeurs de secondaire d'une classe ayant participé à un atelier « Dans la peau de... »

CARES | Les droits des enfants en danger pendant une crise (septembre 2022 à septembre 2024)

Dans quelle mesure les services de protection de l'enfance de Belgique francophone assurent-ils le que les droits de l'enfant soient respectés en toutes circonstances, notamment en période de crise ? C'est à cette question que tente de répondre le projet « CARES | Les droits des enfants en danger en situation de crise », qui s'intéresse en particulier au droit de l'enfant à être protégé et à participer, être consulté et être entendu.

Chargé de projet : Julien Van der Noot

[>> En savoir plus](#)

Partenaires : projet européen coordonné par DEI-Belgique, avec l'Administration générale de l'aide à la jeunesse (Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles), Brave Phone Hrabri Telefon, une asbl croate qui fournit une ligne d'écoute et un soutien direct aux enfants et à leurs familles et Ludwig Boltzmann Institute (LBG), un centre autrichien de recherche sur les droits humains et Defence for Children International-World Service, qui soutient le mouvement Defence for Children International



Atelier avec des jeunes placés dans une institution de l'Aide à la Jeunesse, pour construire un jeu sur les droits de l'enfant pendant une situation de crise © DEI Belgique/Adèle Dachy

“
La thérapie devrait faire partie de l'assurance maladie
 S, 18 ans – Autriche
 ”

“
Ceux qui ont de l'argent ont des droits, alors je veux de l'argent
 F, 16 ans Belgique
 ”

“
Les services belges d'aide à l'enfance en danger ont été très difficiles à joindre pendant le Covid
 H, 16 ans Belgique
 ”

“
Pour les décisions importantes, demandez toujours l'avis des personnes susceptibles d'être lésées
 R, 15 ans Autriche
 ”

Lutter contre les violences dans l'éducation

Tous les enfants ont le droit d'être protégé-e-s des violences physiques, psychologiques, sexuelles et de la négligence. Cela garantit également que leur éducation puisse se dérouler sans nuire à leur bon développement. Actuellement, de nombreuses violences sont encore administrées aux enfants car elles sont perçues comme ayant des vertus éducatives et, de ce fait, largement acceptées. On les appelle «violences dites éducatives ordinaires (VDEO).»

>> [En savoir plus](#)

“ Mon père me donne des gifles sur la joue.”

- C.

“ Une fois, on m'a privé de manger le soir
durant deux jours.”

- L.

“ S'il (en parlant de son père) prend la ceinture
et dit qu'il va frapper mais ne frappe pas, ça
va.”

- P.



©Freepik.com, libre de droits

PREFACE | Une éducation non-violente pour chaque enfant en Belgique (septembre 2022 à février 2024)

Chaque enfant a le droit d'être protégé contre toute forme de violence physique ou mentale (article 19 de la Convention internationale des droits de l'enfant). À ce titre, tous les enfants ont le droit d'être éduqué de manière bienveillante, sans violence. Le projet « Positive and Responsive Education For All ChildrEn » (PREFACE) vise à mettre fin aux « violences dites éducatives ordinaires » (VDEO) en travaillant main dans la main avec des enfants, des parents, et des professionnel-le-s du milieu scolaire.

Chargé du projet : Julien Van der Noot avec le soutien d'Anna Rodriguez
[>> Plus d'infos](#)



Atelier avec des enfants de primaires pour sensibiliser aux violences dans l'éducation. DEI Belgique/Adèle Dachy.

Tunisie : lutte contre la violence à l'égard des enfants (2019 à 2024)

L'objectif : initier des changements de comportement pour que les enfants soient protégé·e·s, en luttant contre les violences dites éducatives ordinaires (incluant les châtiments corporels). Les activités ciblent les professionnel·le·s (éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux,...), le grand public et le politique.

Chargée du projet: Vanessa Buvens

[>> Plus d'infos](#)



Conférence sur la mise en oeuvre des recommandations du Comité des droits de l'enfant en Tunisie - février 2023

Protéger les enfants dans le sport et les loisirs

Les enfants ont le droit de jouer et de pratiquer des activités sportives et de loisirs, par ailleurs essentielles pour leur santé, leur bien-être et leur développement. Ils et elles doivent pouvoir faire du sport ou des loisirs dans un environnement sans violence, bienveillant, sûr, inclusif et qui prend en compte les spécificités de chaque enfant.

Une enquête publiée en novembre 2021, « CASES : la maltraitance des enfants dans le sport – statistiques européennes », révèle des chiffres alarmants : **80% des 1472 adultes répondant-e-s ont été victimes d'au moins une forme de violence (psychologique, physique, sexuelle, ou due à de la négligence) lorsqu'ils-elles pratiquaient un sport en Fédération Wallonie-Bruxelles avant 18 ans.** C'est la première fois que nous avons un aperçu approfondi de la nature et de la prévalence de la violence dans le secteur.

“ **J'ai été forcée à faire des exercices pour me punir.**
– *Témoignage reconstruit sur base des questions posées dans l'enquête CASES : la maltraitance des enfants dans le sport - statistiques européennes* ”

©Freepik

PARCS 2.0 | Protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives (mars 2023 à mars 2025)

Les enfants ont le droit de jouer et de pratiquer des activités sportives, par ailleurs essentielles pour leur santé, leur bien-être et leur développement. Ils et elles doivent pouvoir faire du sport dans un environnement sans violence (article 19 de la Convention internationale des droits de l'enfant), bienveillant, sûr, inclusif et qui prend en compte les spécificités de chaque enfant. C'est pourtant très loin d'être le cas en Belgique. C'est pour cela qu'est né le projet PARCS 2.0 | Protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives, qui fait suite au projet [PARCS | Pour des activités sportives dans un cadre sûr](#).

Chargée du projet: Emmanuelle Vacher, avec le soutien d'Anna Rodriguez
[>> Plus d'infos](#)



Ateliers avec une trentaine d'enfants de 7 à 9 ans pour les informer sur leurs droits et écouter leurs idées pour créer une vidéo pour sensibiliser d'autres enfants. Octobre 2023. DEI Belgique/Adèle Dachy

“ **Moi je trouve que c'était bien car quand on a fait beaucoup de sport c'est bien. C'était cool car vous expliquiez des choses et on pouvait colorier en écoutant toujours. Moi je sais pas être concentré tout le temps, il faut toujours que je fasse un truc.** ”

- *Enfant lors du mi-temps ADEPS, projet PARCS 2.0*

©Freepik

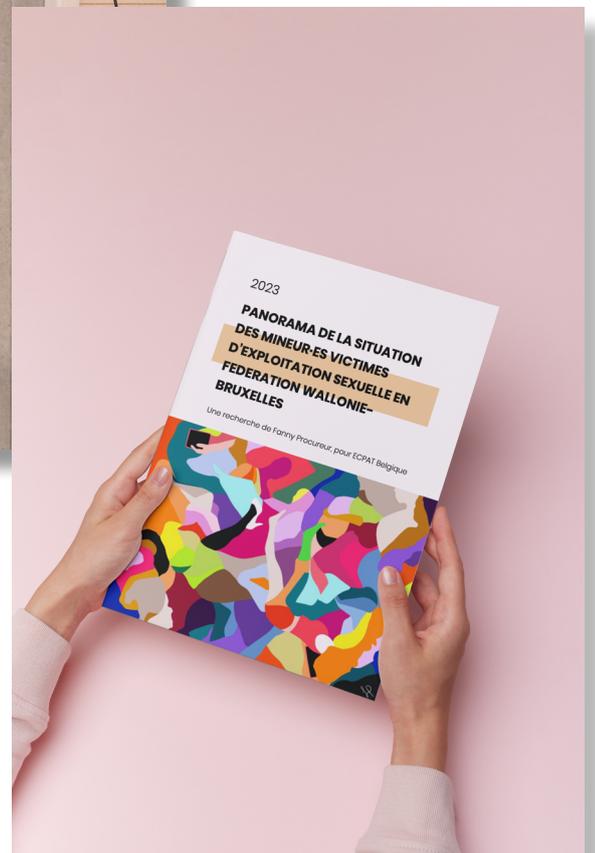
Protéger les enfants de l'exploitation sexuelle

L'exploitation sexuelle des mineur·e·s a été déclarée comme urgence mondiale par les Nations Unies en 2022 (OHCHR, 2022). Selon l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), dans les pays à haut revenu, 72% des cas d'exploitation de mineur·e·s seraient des cas d'exploitation sexuelle. Lutter contre l'exploitation et la traite des êtres humains doit être une priorité absolue à tous les niveaux de pouvoir. L'accord de gouvernement fédéral indique actuellement que « la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants hors ligne et en ligne est une priorité absolue » mais dans les faits, de nombreux·euses mineur·e·s en sont victimes.

>> [En savoir plus](#)

“ J'entends une voiture qui s'arrête très brusquement. Trois personnes en sortent et me balancent à l'intérieur comme un animal. A partir de là, je ne savais pas où j'étais, ce qui se passait. Après avoir été violée, maltraitée et battue, on m'a dit que je devais me prostituer

– Témoignages de mineures victimes d'exploitation sexuelle recueillis par ECPAT France



Contrôler les lieux de privation de liberté

Dans tous les lieux où des personnes sont privées de liberté, et a fortiori des enfants qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité particulière vis-à-vis de potentielles violations de leurs droits, il est indispensable qu'une institution de prévention de la torture et des mauvais traitements effectue un contrôle régulier.

“ Si vous regardez, il n'y a jamais de jeune qui a fait un seul placement, à chaque fois ils reviennent.

– G., témoignage issu du rapport «Vous avez dit justice?»

“ Une IPPJ (institution publique de protection de la jeunesse) sert à punir, le fonctionnement éducatif d'une IPPJ est tout sauf éducatif. Donc ça sert à punir, et non pas à protéger le jeune d'une récidive

– G., témoignage issu du rapport «Vous avez dit justice?»



Centre fermé de Merksplas. JRS Belgium/ Kristien Vliegen.

Prévenir la violence contre les enfants et les jeunes en migration

L'État belge manque plus que jamais à son devoir de protéger les enfants en migration, certain·e·s d'entre eux·elles ayant même été obligé·e·s de dormir en rue. Pourtant, lorsqu'on prend le temps de les écouter, les enfants s'expriment sur les violences qu'ils·elles vivent en arrivant en Belgique, parfois très jeunes, seul·e·s, déjà traumatisé·e·s par leur trajet d'exil.

“Ça fait des mois que je suis dans un centre (d'accueil pour les enfants en demande de protection internationale), je n'ai pas toujours de tuteur.
– A., témoignage reconstruit sur base d'ateliers avec des enfants en migration dans le cadre du projet Become Safe | Prévenir la violence contre les enfants et jeunes migrant·e·s”

“Ici quand tu viens en Europe, c'est difficile le trajet. Surtout quand tu prends le bateau parce qu'ils t'empêchent de rentrer. Ils pensent que quand tu rentres tu veux profiter de leurs richesses (...) ou de leur culture ou je ne sais pas quoi. Ils ne veulent pas accepter les étrangers. Alors ils font tout pour empêcher que le bateau atterrisse dans leur territoire.
– S., témoignage sur la politique européenne en matière de migration.”

Protéger les enfants et les parents en migration dans les centres d'accueil (janvier 2023 à janvier 2026)

Devoir migrer de leur pays d'origine à la Belgique engendre de nombreuses violences pour les enfants, à la fois dans leur pays d'origine, lors du trajet d'exil, mais aussi dans le pays d'arrivée. Notre objectif est que les professionnel·le·s des centres d'accueil pour les personnes en demande d'asile soient plus outillé·e·s pour prévenir, répondre et assurer le suivi s'ils·elles sont témoins de violences envers les enfants.

[>> Plus d'infos](#)



©Freepik.com, libre de droits

Détenir des enfants pour des raisons de migration est une pratique inhumaine et contraire au droit international des droits de l'enfant qui établit notamment que cette mesure n'est jamais conforme à son intérêt supérieur. Après des années de mobilisation soutenue par 325 organisations et près de 50.000 citoyen·ne·s via la campagne [« On n'enferme pas un enfant. Point. »](#) depuis mai 2024 c'est enfin le cas : la détention d'enfants pour des raisons migratoires dans des centres fermés est explicitement interdite par la loi. Par contre, la Belgique continue d'enfermer des enfants dans les 29 « maisons de retour » que compte notre pays. S'il ne s'agisse pas de lieux fermés, il s'agit d'une forme de détention. Nous continuons à plaider pour qu'on n'enferme plus un enfant, où que ça soit.

La police a essayé par trois fois de me mettre dans un avion pour Kinshasa, mais j'ai refusé. Finalement, j'ai été libéré et maintenant je suis un étudiant comme les autres, mais je dors toujours mal et j'ai besoin d'un soutien psychologique. Cette expérience m'a fait comprendre l'importance de la liberté.

– J., 20 ans, témoignage recolté par la Coalition MOVE | Pour en finir avec la détention des migrant·e·s



Protéger les enfants en Palestine

Depuis des années, nos collègues de Defense for Children Palestine documentent toutes les violations des droits de l'enfant du fait de la politique d'Israël, dans les territoires palestiniens occupés, commises en toute impunité.

“ L’occupation n’a causé que des destructions. Qu’avons-nous fait pour mériter cela ? Nous voulons avoir une enfance normale comme les autres enfants du monde.
– M. témoignage recueilli par Defense for Children Palestine ”

Justice pour les enfants palestinien·ne·s en conflit avec la loi (2019 à 2024)

Chaque année, Israël arrête et poursuit près de 700 enfants palestinien·ne·s devant des tribunaux militaires, dans la majorité des cas pour avoir jeté une pierre sur un soldat israélien. Ils sont souvent arrêtés au milieu de la nuit (47%), sans qu'on les informe de la raison (95%). Après avoir subi des violences physiques (61%) et psychologiques, ils sont «jugés» devant un tribunal militaire, sans aucun droit à un procès équitable, en violation de toutes les conventions internationales. 99% d'entre eux sont condamnés et incarcérés pendant des mois voire des années sans soutien psychologique ni accès à l'éducation.

[Nous prêtons gratuitement l'exposition « L'intolérable : les enfants en détention militaire » pour sensibiliser à cette situation inacceptable.](#)



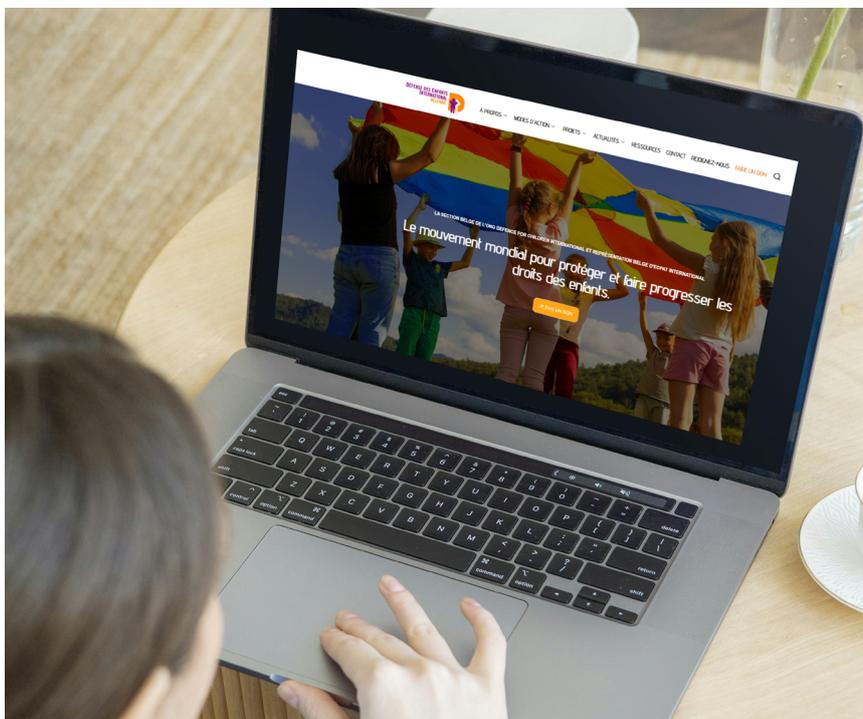
Table ronde pour dénoncer les violations des droits des enfant en Palestine avec Ayed Abu Eqtaiash, responsable plaidoyer de DCI-Palestine. DEI Belgique/Adèle Dachy

INFORMER ET SENSIBILISER

Adèle Dachy, responsable de la communication.

En 2022, DEI-Belgique a poursuivi son travail de communication : informer et sensibiliser le public, en particulier les professionnel·le·s travaillant de près ou de loin avec et pour des mineur·e·s, les politiques et les enfants et les jeunes.

Un site web épuré

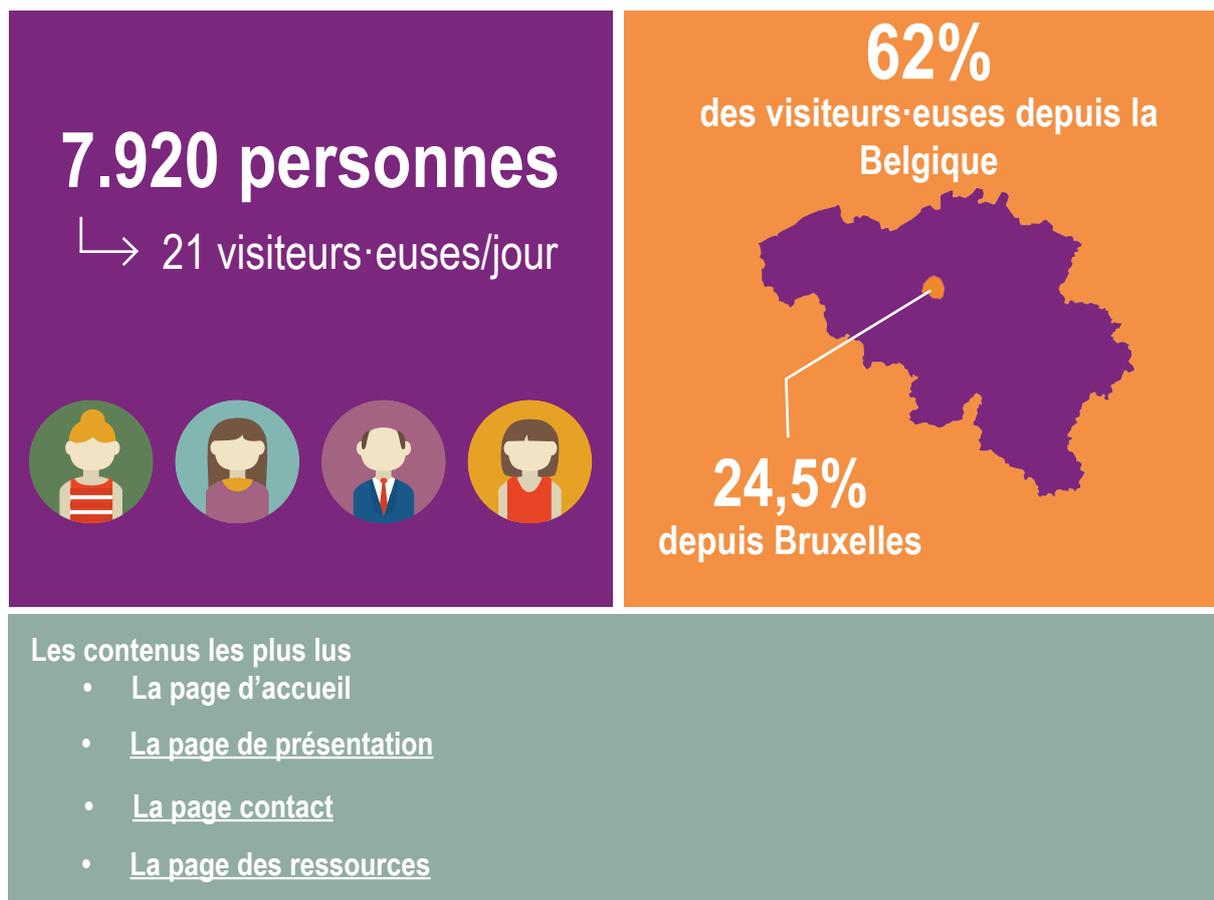


Le site www.dei-belgique.be a été épuré, en particulier la page d'accueil qui contient maintenant des accès directs vers les éléments clés : ce qu'est le mouvement Défense des Enfants International, les thématiques sur lesquelles DEI Belgique travaille, les formations, les projets en cours, les dernières actualités et les dernières ressources publiées.

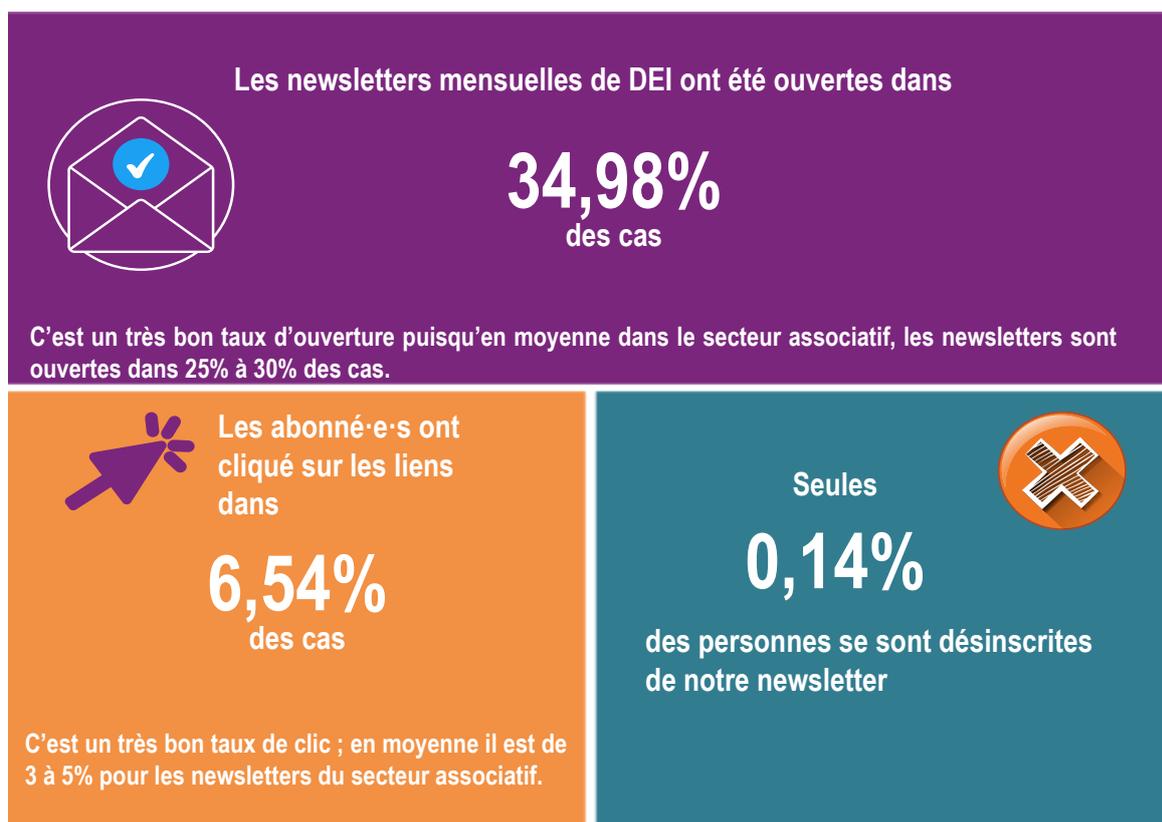
Quelques chiffres

Entre appels à participation, diffusion de nos outils et de nos formations, témoignages, réactions à l'actualité et prises de position, l'année a été bien remplie. Quelques chiffres pour mesurer notre impact digital :

Site web



Newsletters



Réseaux sociaux

LinkedIn - notre réseau le plus efficace

3.819 personnes nous suivent fin 2023



Nos publications ont été vues par plus de



145.000
personnes

Facebook

3.728 personnes nous suivent fin 2023



La majorité des gens qui nous suivent ont **35 à 44 ans**

↳ Ensuite les **25 - 34 ans** (27,4%)



69% sont des femmes



Nos publications ont touché **106.600** personnes

Instagram

931 personnes nous suivent fin 2023



La majorité des gens qui nous suivent ont **25 à 34 ans** (47%)

↳ Ensuite les **35 - 44 ans** (25%)



Nos publications ont touché **24.000** personnes



Les vidéos sont le type de publications qui été le plus vues, en particulier les formats reels (15 à 90 sec)

Twitter, devenu X

807 personnes nous suivent fin 2023



Nos 262 tweets ont été vus par plus de



33.000
personnes

Youtube

386 personnes nous suivent fin 2023



La majorité des gens qui nous suivent ont **65+ (23%)**

↳ Ensuite les **35 - 44 ans** (22,5%)



La chaîne a comptabilisé **28.900** vues sur l'année

Avec une durée moyenne de visionnage de **1min34**



Les vidéos les plus vues concernent les enfants palestiniens :



Enfants palestiniens détenus par l'armée israélienne

« [Enfants palestiniens détenus par l'armée israélienne](#) »

Vidéo de 2021 qui comptabilisait 25.815 vues fin 2023



LAITH : Un enfant palestinien en détention administrative

« [LAITH : Un enfant palestinien en détention administrative.](#) »

Vidéo de 2021 qui comptabilisait 2620 vues fin 2023

Une visibilité médiatique accrue

- Communiqué de presse 20 février 2023 | Affaire Mawda : l'État belge condamné
- Communiqué de presse 8 mars 2023 | Étude sur l'exploitation sexuelle de mineur·e·s – Témoignages de professionnel·le·s du terrain
- Communiqué de presse 21 mars 2023 | Les enfants ne pourront plus être détenu·e·s du fait de leur statut migratoire : une mesure enfin inscrite dans la loi ?
- Carte blanche 8 juin 2023 | « Otage » de l'Office des étrangers - Une mère séparée de ses deux enfants
- Carte blanche 20 juin 2023 | Accueil des MENA : 500 professionnel·le·s appellent à simplifier les procédures
- Communiqué de presse 29 août 2023 | Une loi pour protéger les enfants contre les violences dans l'éducation : l'État belge sommé d'agir
- Communiqué de presse 12 octobre 2023 | Israël/Territoires palestiniens occupés : la communauté internationale doit agir pour protéger les enfants

Ces communiqués ont amené à des nombreuses publications dans les médias : presse, tv, radio sur ces diverses thématiques. Plusieurs collègues ont été coachés par la responsable communication (Adèle Dachy) pour pouvoir répondre aux interviews en plus de Benoit Van Keirsbilck (directeur), selon les thématiques: Lotte Buekenhout (responsable plaidoyer), Emmanuelle Vacher (coordinatrice de projets en protection de l'enfance), Vanessa Buvens (responsable des programmes), Anna Rodriguez (assistante de projets).

Affaire Mawda: l'État belge assigné en justice pour avoir commis des fautes

L'association Défense des Enfants International juge l'Etat responsable de la mort de Mawda, « conséquence de sa politique de chasse aux migrants ».



Nouveauté : une formation pour lutter contre la maltraitance des enfants dans le sport

L'Adeps et Yapaka donnent rendez-vous ce mardi 16 mai, à 8h30, aux étudiants de la Faculté des Sciences de la Motricité de l'UCLouvain.



"J'ai été vendue sur le site 2ème main, entre deux tables IKEA" : le témoignage d'une Bruxelloise, victime d'un réseau de pédocriminalité à Liège

Ce vendredi 29 septembre 2023, "doc", la nouvelle émission de la chaîne de Proximus, Pickx +, revient sur le témoignage glaçant de Maité Lonne, victime d'un réseau de pédocriminalité à Liège lorsqu'elle avait à peine une vingtaine d'années. Aujourd'hui, la Bruxelloise se bat aux côtés de diverses associations contre l'exploitation sexuelle et la traite des êtres humains à des fins sexuelles.

"J'étais en fugue. Il nous a donné à manger. Bah, je devais coucher..." : certaines ados exploitées sexuellement banalisent la prostitution

Cela rend leur accompagnement particulièrement compliqué. Une étude de grande ampleur d'Ecpat et de DEI Belgique donne la parole aux travailleurs qui sont en première ligne face à l'exploitation sexuelle des mineurs.



Crise de l'accueil - Une simplification des procédures pour les Mena réclamée par plus de 500 professionnels

(Belga) Une lettre ouverte signée par plus de 500 professionnels et 15 associations spécialisés dans l'accueil des mineurs étrangers non accompagnés (Mena) demandent au gouvernement fédéral une simplification des procédures concernant ces jeunes. Ils dénoncent un processus actuellement trop lourd pour les mineurs, en particulier ceux de moins de 15 ans, et très cher pour l'État belge.



GRAND ANGLE



Des migrants se réchauffent dans les rues de Bruxelles (Illustration) Crédit: Picture alliance

"C'est la pire des politiques" : en Belgique, des milliers de mineurs afghans ne sont plus protégés

Fessée, oreilles tirées, privation de repas... "Il faut une loi claire dans le Code civil"



Après des avertissements, des députés de propositions de loi au Parlement, l'ONG Défense des enfants international (DEI) assignera en justice cette semaine l'Etat belge pour une meilleure protection des enfants.

La force du visuel : d'avantage de photos et vidéos pour illustrer nos actions



©Adèle Dachy

Nous avons réalisé 17 vidéos sur l'année, de divers formats :

Le replay du webinaire de clôture de PREFACE | une éducation non violente pour chaque enfant en Belgique (2h30)

2 vidéos sur le même projet :

Une pour et par les enfants « à qui parler si tu vis de la violence ? » (2min/2min40)

Une vidéo explicative du projet PREFACE (2min10)

Dans la série « paroles de jeunes » :

Les témoignages de Shaima, Francesca, Tariq et Chiara au sujet de la Palestine (2min30-40) en FR et EN

Le témoignage Nick pour la vidéo « les jeunes demandeurs & demandeuses d'asile face à la violence des procédures » (3 mins).

Cette vidéo a été co-crée avec ce jeune de A à Z : du choix du sujet, à la rédaction du script, au tournage, au montage et à la diffusion.

Une interview de Benoit Van Keirsbilck (directeur) sur :

La situation en Palestine (2min50)

Les enfants palestiniens détenus par l'armée israélienne (1min15)

Une vidéo animée sur la nécessité de voter une loi au fédéral pour lutter contre les violences dans l'éducation (1min38), en français, néerlandais, anglais, l'une avec un appel à l'action aux citoyens (partager la vidéo) et l'autre un appel à l'action aux politiques (partager la loi)

Des vidéos au format « short » (- 1min) :

Pour présenter l'étude sur l'exploitation sexuelle (55 sec)

Pour inviter les enfants à partager leur expérience de l'aide à la jeunesse en temps de crise (19 sec)

Pour inciter à inscrire dans la loi qu'on n'enferme pas un enfant parce qu'il n'a pas les bons papiers (39 sec)

Pour présenter le jeu en ligne « Verdict » sur la justice des mineur·e·s (50 sec).

- Toutes ces vidéos sont publiées sur [notre page YouTube](#) et nos réseaux sociaux.
- Le réflexe de prendre des photos lors de nos activités s'est progressivement installé, pour pouvoir illustrer nos projets tout en respectant le droit à l'image et les règles de [politique de protection de l'enfance](#). Vous en trouverez dans ce rapport et sur nos canaux digitaux : site, réseaux sociaux, newsletters.

La responsable du plaidoyer était Eva Gangneux jusqu'en juin 2023. La deuxième partie de l'année, Lotte Buekenhout lui a succédé.

2023 était l'année précédant les élections où nous devons faire entendre notre voix sur les différentes thématiques sur lesquelles nous travaillons. Nous l'avons fait en rédigeant un [mémoire politique pour les élections belges 2024 | Mettre les droits de l'enfant au centre des politiques en Belgique](#), reflétant les recommandations les plus importantes pour chaque thème. Ce mémoire a été distribué à tous les partis politiques. Nous avons également travaillé avec UNICEF, la Kinderrechtcoalitie (KireCO) et la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) sur leur mémoire commun et avons participé à des réunions pour y apporter notre expertise.



Au sujet des violences dites éducatives ordinaires

- Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a enfin adopté un décret qui interdit l'utilisation de violences envers les enfants dans tous les secteurs travaillant avec des enfants chapeau en FWB (voir introduction) : toutes les institutions en lien avec la jeunesse, sont concernés et devront se conformer à cette nouvelle réglementation. Sur le moyen terme, cela permettra de déboucher sur une meilleure protection des enfants contre des violences au quotidien.
- Au niveau fédéral, nous nous rapprochons de l'adoption d'une loi pour interdire les violences dans l'éducation, grâce à :
 - des interventions au sein de la Commission Justice;
 - des rendez-vous de plaidoyer auprès de politique;
 - une vidéo pour sensibiliser les politiques et l'opinion publique (voir ci-dessus).

Au sujet des enfants en conflits armés, en particulier les enfants palestiniens

- Nous avons organisé des ateliers de sensibilisation et de plaidoyer auprès de 20 jeunes venus de Belgique et d'Italie, accompagnés de 10 jeunes venus de Palestine, en juillet 2023 (voir photos)
- Avec ces jeunes, nous avons sensibilisé des décideurs politiques à différents niveaux de pouvoir,
- Nous avons renforcé les liens avec nos partenaires Défense for Children Palestine (DCI Palestine) en faisant une mission et visite d'étude à Ramallah et Bethléem afin de mieux comprendre leur travail et le contexte dans lequel les enfants palestiniens vivent sous l'occupation.
- Ainsi qu'organisé une table ronde en discutant des nouveaux enjeux et présentant la nouvelle publication de DCI Palestine « [Arbitrary by default](#) », suivi par de nombreux rendez-vous politiques aux niveaux belge, européen et international avec l'appui de DCI Palestine (novembre 2023)
- Avec des députés Ecolon, nous avons rédigé une résolution sur les enfants en conflits armés (en cours de finalisation).
- Avec d'autres ONG, nous avons contribué à la révision des lignes directrices de l'UE sur les enfants et les conflits armés (en cours de finalisation)

- Nous avons contribué à une publication conjointe avec NANSEN asbl : « l'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures de protection internationale : le cas d'une famille de Gaza » (en cours de finalisation, publié en 2024).
- Nous avons également largement sensibilisé le grand public et les futurs électeurs à ce sujet en publiant et co-signant des communiqués de presse et cartes blanches, et communiquant largement à ce sujet sur nos réseaux sociaux, notamment grâce à des vidéos de témoignages (voir ci-dessus).



Ateliers de sensibilisation et de plaidoyer auprès de 20 jeunes venus de Belgique et d'Italie, accompagnés de 10 jeunes venus de Palestine, juillet 2023, DEI Belgique/Adèle Dachy



Rencontre de décideurs politiques à différents niveaux de pouvoir, juillet 2023



Mission et visite d'étude à Ramallah et Bethléem pour mieux comprendre le travail de DCI Palestine et le contexte dans lequel les enfants palestiniens vivent sous l'occupation



Table ronde pour présenter la nouvelle publication de DCI Palestine « [Arbitrary by default](#) », novembre 2023, DEI Belgique/ Adèle Dachy

Au sujet des violences contre les jeunes dans la migration

L'attention a été attiré sur les jeunes demandeurs-euses d'asile face à la violence des procédures via la publication d'une vidéo à ce sujet (voir ci-dessus dans la partie « informer et sensibiliser ») ainsi que d'un document de position.

Au sujet de l'exploitation sexuelle des enfants

- En suivi de l'étude « Panorama de la situation des mineur-es victimes d'exploitation sexuelle en Fédération Wallonie Bruxelles » sortie en mars 2023, nous avons rencontré plusieurs cabinets compétents pour discuter la mise en œuvre de nos recommandations, en collaboration avec Child Focus.
- Un document de position a été adopté à ce sujet.

Au sujet des systèmes intégrés de protection de l'enfants

- Suite à une procédure de consultation publique de la part de la Commission Européenne sur les systèmes intégrés de protection de l'enfance, nous avons contribué à un questionnaire sur la base des constats de nos projets, afin de sortir une recommandation officielle pour les états membres.
- En outre, des fiches thématiques ont été publiées pour afficher clairement nos positionnements sur le site. Chacune d'entre elles comprend le contexte, nos recommandations principales, des liens vers nos projets, vers des outils sur le sujet...

- >> [Faire résonner la voix des enfants et des jeunes](#)
- >> [Protéger les enfants et les jeunes en migration contre les violences](#)
- >> [La détention d'enfants pour des raisons de migration doit être interdite](#)
- >> [Une éducation non violente pour chaque enfant : lutter contre les « violences dites éducatives et ordinaires »](#)
- >> [Promouvoir une justice adaptée aux enfants](#)
- >> [Protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle](#)

Au sujet des enfants privé de liberté

- Nous avons continué le plaidoyer pour l'interdiction totale de détenir des enfants pour des raisons liées à leur statut migratoire, avec d'autres acteurs de la société civile dont la Coalition MOVE et la Plateforme Mineurs en exil. Cette interdiction a enfin été inscrite dans la loi en mai 2024. (voir « prévenir la violence contre les enfants et les jeunes en migration » dans la partie « thématiques et projets »)
- Nous avons participé à la présentation du rapport : « Les enfants privés de liberté dans le monde : les défis mondiaux dans le contexte géopolitique actuel », qui s'est tenue le 28 novembre au Parlement européen à Bruxelles sur invitation de la députée européenne Soraya Rodríguez Ramos. L'objectif de cet événement était de sensibiliser à la situation des enfants privés de liberté dans différentes parties du monde, d'offrir une plateforme aux différentes parties prenantes pour partager leurs connaissances, expériences et meilleures pratiques liées aux droits de l'enfant, d'identifier les principaux défis et opportunités pour aborder cette question dans le contexte géopolitique actuel, et de discuter des recommandations politiques et des initiatives potentielles que l'Union européenne et la communauté internationale peuvent entreprendre pour protéger et promouvoir les droits de l'enfant. Nous avons participé au panel « Cadres juridiques, meilleures pratiques et défis », avec d'autres expert-es des droits de l'enfant. L'objectif: aborder les cadres juridiques et les Conventions internationales qui traitent de la privation de liberté des enfants, comme la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant, discuter des meilleures pratiques dans le processus juridique, y compris les alternatives à la détention et les programmes de réhabilitation pour les enfants en conflit avec la loi, et d'identifier les défis juridiques et procéduraux.

PARTICIPATION : FAIRE RÉSONNER LA VOIX DES ENFANTS ET DES JEUNES

Nous avons créé un nouveau rôle de « point focal participation » : Anna Rodriguez a réfléchi à la mise en place d'une procédure lorsque nous sommes amené-es à rencontrer des enfants ou des jeunes dans le cadre de nos projets. Elle soutient toute personne de l'équipe qui va préparer des ateliers avec des enfants et/ou des jeunes. Anna a rencontré d'autres associations qui mettent en place des initiatives de participation des jeunes pour réfléchir à l'implication effective des jeunes en partant de leurs souhaits, leurs envies et leurs réalités du quotidien.

En 2023, nous avons pu impliquer directement les enfants dans 3 projets : PREFACE | Une éducation non violente pour chaque enfant, PARCS 2.0 | Protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives, et « Elevating Children's Voices & Vote ». Nous avons également répondu à 2 sollicitations de partenaires, PLAN international Belgique et Odisée qui souhaitaient collaborer avec jeunes de DEI sur des questions relatives à la migration.

“ J'ai expliqué et partagé mon parcours et ce que j'ai vécu pour une bonne cause et sensibilisé tout le monde des cas qu'on peut avoir dans les centres.
Jeune volontaire, suite au weekend de co-création avec Plan ”

“ « Il y a toujours une bonne cohésion d'équipe, tout le monde est à l'écoute et le groupe est dynamique. Le weekend est passé trop vite ! »
Jeune volontaire, suite au weekend de co-création avec Plan ”



Atelier de plaidoyer avec Plan international, septembre 2023

Dans le cadre de [PREFACE | Une éducation non violente pour chaque enfant en Belgique](#), nous avons rencontrés plusieurs groupes d'enfants, dans différentes écoles en fédération Wallonie Bruxelles. Nous avons organisé plusieurs ateliers par classes afin de créer avec eux des outils de sensibilisation à destination d'autres enfants ([voir rapport annuel 2022](#)). Nous avons tout d'abord outillé les enfants dans la découverte de leurs droits et par le biais d'activités créatives nous avons réalisées des affiches et des vidéos.

Dans le cadre de [PARCS 2.0 | Protéger les enfants contre les violences lors d'activités sportives](#), nous avons animés des ateliers toutes les matinées durant une semaine en octobre 2023, afin de les sensibiliser aux violences dans le sport et afin de récolter leurs retours, leurs avis, pour la création d'outils à destination d'enfants de primaire.

Dans le cadre de Elevating Children's Voices & Vote, nous avons créé des vidéos en collaboration avec des jeunes (voir ci-dessus dans la partie « informer et sensibiliser. »)

QUELQUES DONNÉES FINANCIÈRES

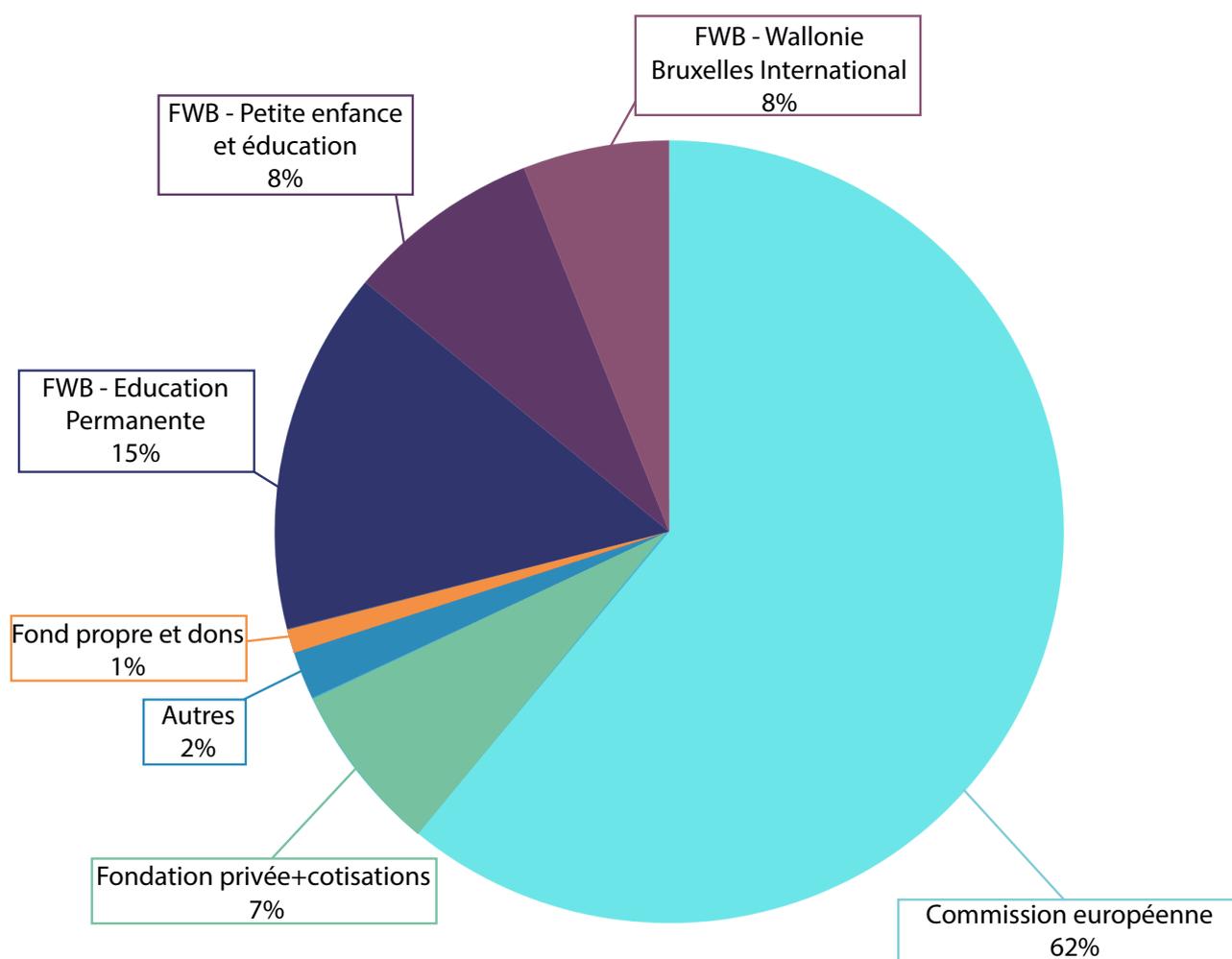
La responsable financière est Mimona Manouach.

Quels ont été nos financements en 2023 ?

En 2023, le financement de notre association était réparti selon 3 sources principales :

- la Commission européenne qui reste notre source de financement la plus importante (62%),
- la Fédération Wallonie Bruxelles via l'éducation permanente (15%)
- et les cabinets ministériels de l'enfance et de l'éducation en Fédération Wallonie Bruxelles (8%)

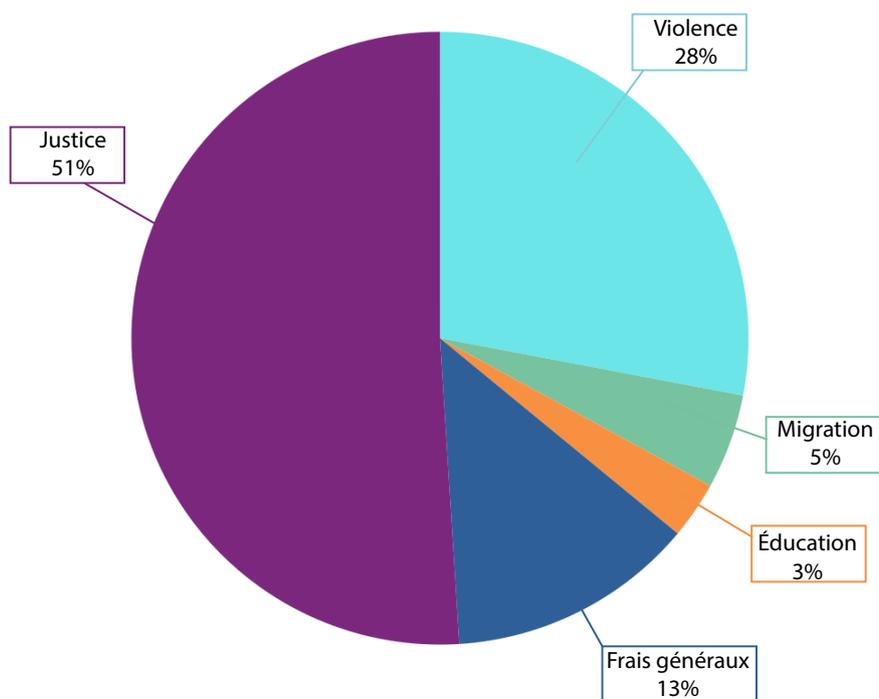
Nos autres entrées financières proviennent de fondations privées (7%) et ainsi que des ressources propres et autres sources variées (1%).



Sur quelles thématiques avons-nous dépensé nos budgets ?

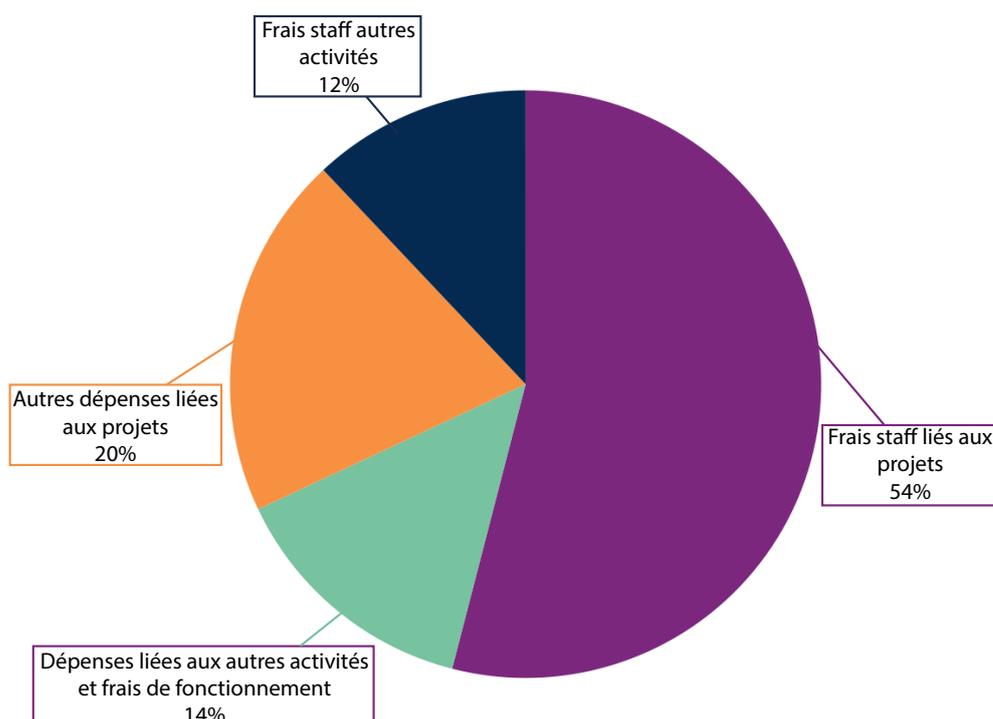
Nos dépenses se répartissaient de la manière suivante :

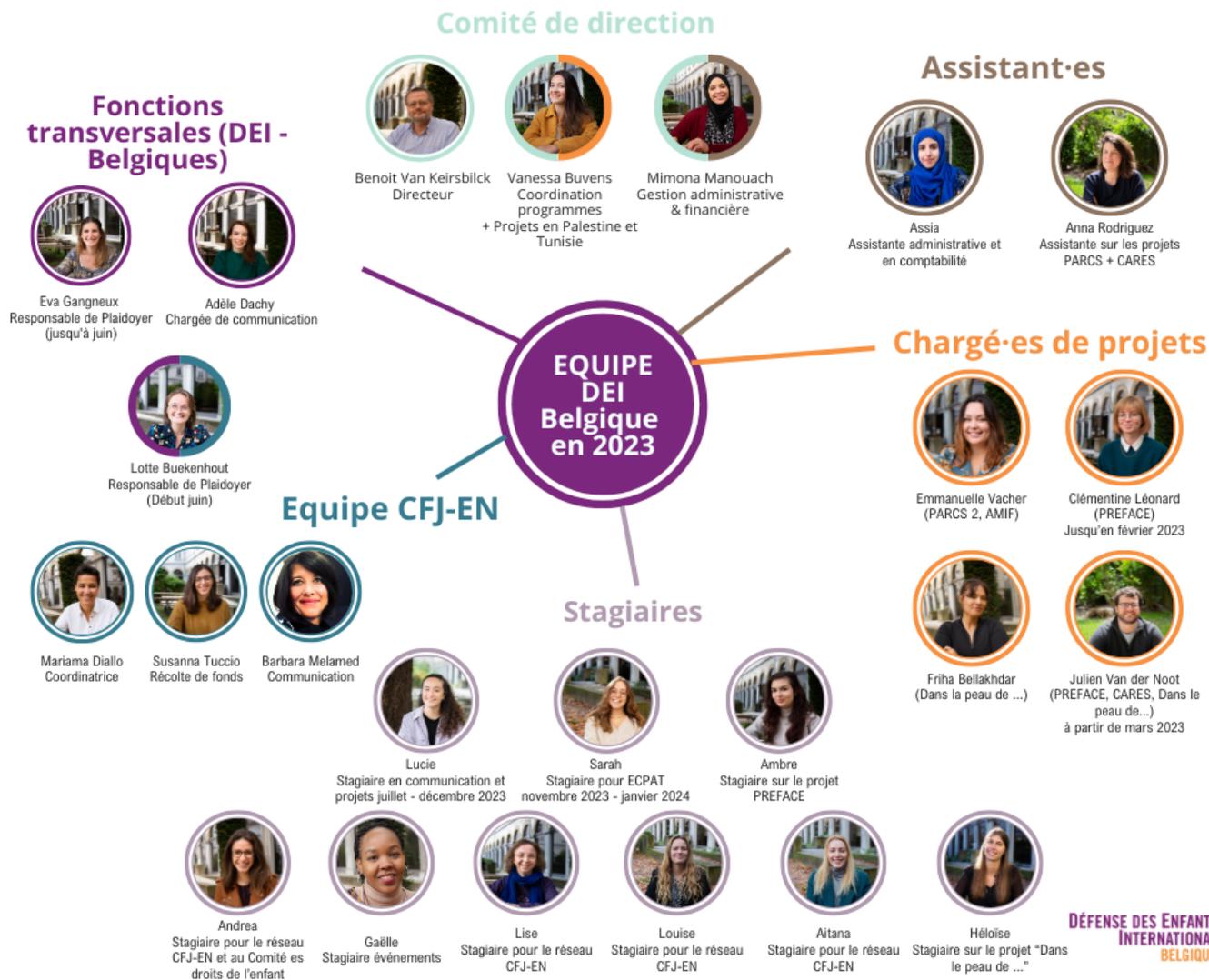
- 51% pour nos projets en lien avec la justice, c'est-à-dire les projets liés à l'accès à la justice adaptée aux mineur·es, notamment via le réseau européen sur la justice adaptée aux enfants (CFJ-EN)
- 28 % de nos dépenses ont été consacrées aux projets liés à la violence éducative dans tous milieux confondus, dont le sport.
- 12 % de nos dépenses étaient liées à nos frais de fonctionnement et à nos activités d'éducation permanente.



Pour quels types de dépenses ?

De manière plus globale, nos dépenses sont réparties en frais de personnel (65%) et autres types de dépenses (35%). On peut distinguer les dépenses pour les frais de personnel liés aux projets (54 %) et les frais de personnels consacrés à nos activités d'éducation permanente (12 %).





Teambuilding en août 2023

2023 aura vu l'**aboutissement de plusieurs années de démarches visant à élargir notre reconnaissance en éducation permanente**. Nos efforts de ces dernières années auront été couronnés de succès puisque nous sommes passés d'une à deux personnes et demi avec l'axe 4 (campagnes) qui s'ajoute à l'axe 3 (outils pédagogiques, études, analyses, recherches). Dans les faits, cela n'ajoute pas nécessairement des tâches supplémentaires, puisque nous dépassons déjà largement les exigences de notre nouvel agrément (y compris en menant une campagne par an, mais ça nous permettra de fonctionner plus sereinement et veiller à ce que l'approche « éducation permanente » irrigue l'ensemble de nos activités.

Plusieurs projets financés par des fonds Européens prendront fin cette année. Il s'agira donc de réfléchir aux suites à leur donner et à soumettre de nouvelles demandes de financement pour poursuivre nos actions.

Annoncé depuis plusieurs années, **le déménagement des bureaux** aura finalement lieu en janvier 2024. Nous nous réjouissons de pouvoir nous installer dans un nouvel environnement en espérant qu'il nous donne un nouvel essor et un regain d'énergie.

Le réseau européen sur la justice adaptée aux enfants (CFJ-EN) entre dans sa troisième année de son cycle de financement (sur quatre). Il est déjà temps de réfléchir aux priorités du prochain cycle, et aux perspectives de développement.

2024 sera aussi une année électorale avec la particularité que les jeunes de 16 à 18 ans pourront voter pour la première fois au niveau européen. Cela nous offre des possibilités de plaider pour rappeler au monde politique nos priorités.

Enfin, les démarches en vue de **fusionner DEI avec ECPAT-Belgique** vont aussi aboutir en 2024. Il s'agira de relever le défi d'intégrer les priorités d'ECPAT dans l'ensemble des actions de DEI et aussi de repenser globalement la communication de l'entité fusionnée.

Bref, une nouvelle année qui va s'avérer riche en changements et en projets !

PARTENARIATS ET REMERCIEMENTS

L'élaboration de partenariats est un mode d'action privilégié par DEI-Belgique pour un nombre important de ses projets.

Au niveau belge, nous avons étroitement collaboré avec le Délégué général aux droits de l'enfant et son homologue néerlandophone, la Kinderrechten Commissaris pour de nombreux projets et dans le cadre de nos plaidoyers, ainsi qu'avec des services ou administrations telles YAPAKA, l'ADEPS, l'Observatoire de l'enfance de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse ou plus généralement l'Administration générale de l'aide à la jeunesse.

Au niveau européen et international, beaucoup de nos projets ne pourraient se concevoir sans des collaborations fortes et structurantes, notamment au sein du mouvement de DEI.

Dans la majorité de nos projets nous avons la volonté de créer des stratégies concertées : mettre plusieurs services autour de la table, souvent de secteurs différents et complémentaires, pour renforcer les liens et les convergences d'action. C'est notamment le cas pour ce qui concerne la violence contre les enfants dans la migration.

Des collaborations plus anciennes se poursuivent, comme avec Avocats.be, l'ordre des barreaux francophone et germanophones de Belgique, et d'autres se créent autour d'autres projets, comme par exemple l'Institut de Formation judiciaire pour le projet Youthlab.

Tout ceci sans oublier notre appartenance à la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE), au Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (CIDE) avec qui nous organisons le Certificat interdisciplinaire et le Master en droits de l'enfant et réalisons des recherches, et à la Commission nationale des droits de l'enfant (CNDE) dont nous sommes membre du bureau et de l'Organe d'avis.

Nous remercions sincèrement nos partenaires pour ces collaborations fructueuses, et les bailleurs qui soutiennent notre travail.

Un merci tout particulier aux jeunes et aux enfants qui ont pris part aux projets, **tout ceci n'existerait pas sans vous !**

MERCI

Pour suivre nos projets et activités, rendez-vous sur

www.dei-belgique.be

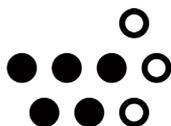
Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle pour être les premier·e·s informé·e·s

Vous soutenez les missions de DEI-Belgique et vous voulez soutenir nos projets ? Aidez-nous à amplifier notre impact en faisant un don. Chaque euro compte. Réduction fiscale de 45% à partir de 40 euros. Mille mercis d'avance ! BE89 0682 1223 2185

Avec le soutien de :



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie - Bruxelles
International.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Quai des Charbonnages 62, 1080 Molenbeek-Saint-Jean – Belgique
Numéro d'entreprise : 0447.397.058 – RPM : Bruxelles T +32 (0) 2 203 79 08
www.defensedesenfants.be IBAN: BE89 0682 1223 2185
Numéro de dépôt à la bibliothèque nationale : D/2023/14.132/2
Tous droits réservés © 2024.
Tous droits réservés. Utilisation soumise à demande préalable.